Portée, adoption et stratégies de mise en œuvre d'un programme de prévention des chutes par télésanté : Perspective des communautés francophones

E. Thibault, PHT., J. O'Neil, PHT, PhD., N. Dionne, PHT, MCISc., D. Cardinal, PHT, MA., J. Savard, Erg. Aut. (Ont.), PhD.

u Ottawa

Les chutes chez les personnes âgées sont l'une des causes de visite à l'urgence au Canada. La télésanté augmente le potentiel de rejoindre les communautés éloignées.

Les barrières linguistiques en santé peuvent avoir un impact négatif sur la santé des personnes âgées francophones.



Méthodologie

Méthodes mixtes explicatives pour documenter les stratégies utilisées et comprendre les expériences vécues lors de la mise en œuvre du programme de télésanté Marche vers le Futur (MVF).





Portée

8 organisations et 4 provinces ont adopté MVF: 146 inscriptions et 129 participants ont terminé le programme.

Les facilitateurs de programmes ont partagé que MVF leur a permis de :

(1) Réduire l'isolement, (2) Offrir un service en français, (3) Augmenter l'activité physique chez les personnes âgées, (4) Combler un vide en matière de prévention des chutes dans les programmes francophones de leur région.

Davantage d'efforts doivent être faits pour recruter des participants provenant de provinces où la population âgée de plus de 60 ans représente plus de 30 % de la population francophone.



Adoption

Un soutien continu et une communication tout au long des étapes de pré-mise en œuvre de la part de l'équipe de recherche MVF est essentiel.



Le ciblage du bon contexte et de la bonne démographie est essentiel à l'adoption.

La prévention des chutes devrait être une priorité au sein des organisations.

La préparation organisationnelle est un facteur clé dans la mise en œuvre de nouveaux programmes.



L'accès à différentes versions d'un programme de télésanté peut faciliter le recrutement des personnes vivant en milieu rural.

Stratégies de mise en œuvre

4 thèmes ont été identifiés comme obstacles et facilitateurs à la mise en œuvre du programme MVF :

Niveau de préparation et gestion du temps.

Relations interpersonnelles et téléprésence.

Facilitation des exercices et sécurité.

Résolution des problèmes technologiques.



Implications pour la pratique

L'évaluation de la préparation d'une organisation doit inclure :

- 1. Programme de prévention et choix adéquat du moment pour la mise en
- 2. Concordance avec la mission de l'organisation.





Le réseautage, la crédibilité, l'efficacité et l'accès aux ressources financières sont des stratégies nécessaires pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de prévention des chutes en télésanté.

L'utilisation de stratégies de diffusion adaptées et la formation de facilitateurs de programmes communautaires locaux peuvent conduire à l'adoption réussie d'un nouveau programme de prévention des chutes en télésanté.





Une supervision ou une formation de suivi pendant la prestation du programme peut être prévue pour résoudre des problèmes spécifiques des facilitateurs du programme.





